

CONSEIL MUNICIPAL

Transport scolaire : du nouveau dès 2024

À la suite de l'approbation du Conseil de ville de Saint-Imier d'un crédit d'engagement supplémentaire de CHF 52'920.- par an, le Conseil municipal sera en mesure de répondre favorablement aux demandes des parents d'élèves domiciliés aux Savagnières et aux Pontins. En effet, à partir de janvier 2024, le déplacement des enfants sera assuré via un bus scolaire sur la liaison Les Savagnières et Saint-Imier.

La prestation sera assurée par un tiers externe et proposera des horaires calqués sur les horaires scolaires afin de permettre à chaque enfant domicilié sur la montagne de l'Envers de se rendre à l'école en temps et en heure et de rentrer à la maison à midi pour manger.

La mise en place d'un bus scolaire met fin à un système aujourd'hui dépassé qui reposait sur le défraiement des parents qui étaient chargés de véhiculer quotidiennement leurs enfants à l'école.

Cette solution est le fruit d'une bonne collaboration entre le Département de l'éducation et de la culture et le Service de l'urbanisme et mobilité ainsi que les directions des écoles et des représentants des parents d'élèves des Savagnières et des Pontins.

Il reste à la Municipalité à régler quelques détails administratifs en vue de finaliser le contrat de prestation et d'envisager une mise en service pour janvier 2024. Les familles concernées ont été informées du projet et des échéances dans le courant du mois de juin. Elles attendent impatiemment la concrétisation de ce projet. (cm)

Ramassage du papier samedi 4 novembre

Ce samedi 4 novembre en matinée, les jeunes footballeurs du Team Vallon sillonneront les rues de Saint-Imier pour le traditionnel ramassage du vieux papier. Il est rappelé que journaux, magazines, illustrés et prospectus doivent être déposés au bord de la route en paquets ficelés. (cm)

Représentation du Conseil municipal

L'Exécutif sera représenté le 2 novembre 2023 à l'ApériCip « Tschüss Moutier, et maintenant » à Tramelan, où M. le maire Corentin Jeanneret sera l'un des intervenants. (cm)

Saint-Imier, le 31 octobre 2023